

Communiqué de la Conférence des Associations de Professeurs Spécialistes
Errare humanum est, perseverare diabolicum

21 septembre 2022

Sourd à la demande partagée par la Conférence des associations de professeurs spécialistes et la très grande majorité des organisations syndicales, le ministère s'obstine à maintenir en mars l'examen « terminal » des épreuves de spécialité.

L'absurdité de ce calendrier qu'impose une procédure purement technique (« Parcoursup ») saute pourtant aux yeux des professeurs et des inspections pédagogiques (<https://sui.fsu.fr/harmonisations-eds-2/>). Instruits l'expérience de l'an passé, les professeurs n'ont eu de cesse d'expliquer au ministère les effets délétères que ce calendrier ne manquera pas de produire.

En maintenant envers et contre tous ce calendrier absurde, le ministère empêchera les professeurs d'enseigner des programmes exigeants de manière sereine et approfondie. Il contraindra les élèves à mener de front leurs révisions et la finalisation de leur dossier « Parcoursup ». Il exposera les établissements à la désorganisation des cours pendant la semaine où les candidats passeront leurs épreuves, alors que l'année scolaire sera loin d'être achevée. Il favorisera, de surcroît, la démobilisation et l'absentéisme dès le mois de mars, isolera l'épreuve de philosophie, empêchera toute préparation sérieuse à l'épreuve du grand oral, et compromettra les apprentissages dans les disciplines évaluées en contrôle continu. Il portera, enfin, un lourd préjudice à l'équité qu'un examen doit garantir, puisque les candidats, dans chacune de leur spécialité, devront composer sur deux sujets différents, pour des raisons d'organisation

Cette obstination est non seulement incompréhensible mais elle contredit aussi les ambitions affichées par le ministère. Peut-on prétendre mieux préparer les élèves à leurs études supérieures quand il faut traiter des programmes dans l'urgence ? Peut-on prétendre « sanctuariser l'épreuve de philosophie » quand on la vide de son enjeu ? Peut-on prétendre « régénérer le Baccalauréat » grâce à une épreuve de grand oral que des élèves démobilisés, sont supposés préparer, qui plus est, sans qu'aucune heure ne soit dédiée à cette préparation ? Peut-on prétendre veiller au « bien-être » des élèves en leur infligeant des révisions dans une période que la procédure « Parcoursup » rend particulièrement anxiogène ?

Aussi la Conférence des associations des professeurs spécialistes demande au ministère, une fois encore, de reporter les épreuves de spécialité au mois de juin. Elle espère qu'il entendra, cette fois-ci, cette demande de bon sens.

Associations signataires :

APBG APDEN APEMU APHG APLettres APLFA-CPL APLV APMEP

APPEP APSES APSMS CNARELA SAUVER LES LETTRES SLNL

UdPPC UPBM